

Le financement des objectifs du développement durable

L'Organisation des Nations Unies (ONU) a adopté en septembre 2015 les Objectifs de développement durable (ODD). Constitutifs de l'Agenda 2030, ils établissent une feuille de route pour atteindre les objectifs engagés.

Cependant, la problématique du financement nécessaire à la réalisation concrète des objectifs n'est pas intégrée dans les ODD en eux-mêmes. Pour remédier à cela, l'ONU a lancé le groupe *Positive Impact Initiative*. Il est présidé par l'Initiative Financière de l'antenne Environnement de l'ONU (UNEP FI) et regroupe des institutions internationales ainsi que des institutions financières émanant du secteur privé.

Le *Positive Impact Initiative* de l'UNEP FI

- **Le programme Environnement de l'ONU et la finance durable**

L'Initiative Financière de l'ONU Environnement ([UNEP FI](#)) est un partenariat établi à la suite du Sommet de Rio de 1992 regroupant le Programme des Nations Unies pour l'Environnement et le secteur financier mondial. Il a pour mission de promouvoir une finance durable. Plus de 200 institutions financières, dont des banques, investisseurs et assureurs, travaillent avec le programme Environnement de l'ONU afin d'appréhender les nouveaux défis environnementaux, sociaux et de gouvernance, d'établir leur importance pour le secteur financier et de participer activement à leur résolution.

- **Le groupe *Positive Impact Initiative***

Objectifs et constitution

Le groupe *Positive Impact Initiative* a été lancé officiellement en décembre 2017 par les Nations Unies, suite à la publication du rapport « [Manifeste pour un impact positif](#) » (2015) appelant à une approche plus durable de la finance. Le groupe a commencé son travail de développement en 2019, en se basant sur les concepts définis dans un livre blanc intitulé « [Repenser la recherche d'impact pour financer les ODD](#) » (2018).

L'objectif de la *Positive Impact Initiative* est de promouvoir une finance fléchée vers les ODD. Elle s'est donné trois missions :

- Adapter la finance traditionnelle pour y intégrer un objectif de recherche d'impact,
- Etablir un cadre et les outils nécessaires à l'essor d'une finance à impact positif,
- Favoriser les collaborations entre les différents acteurs pour permettre un partage de bonnes pratiques, arriver à une normalisation des définitions et développer un langage harmonisé.

Le groupe est constitué de diverses organisations et institutions financières (publiques et privées) couvrant un large spectre de la finance durable. Parmi les organisations françaises, on compte notamment AXA, la Caisse des dépôts, BNP Paribas, Mirova, Société Générale ou encore *Finance for Tomorrow*.

L'initiative est soutenue financièrement par la Commission européenne

Mise en œuvre des objectifs

Pour mettre en œuvre ces missions, plusieurs actions ont été entreprises par le groupe.

D'une part, le groupe a diffusé divers guides et études via l'UNEP FI, notamment les « [Principes de la finance à impact positif](#) » et le « [Radar d'impact](#) », qui classe les financements selon leur degré d'impact. Ces deux documents seront alimentés par les travaux du groupe *Positive impact initiative*.

D'autre part, deux groupes de travail ont été mis en place en 2019 et se réunissent une fois par trimestre.

- Le groupe de travail « *Impact frameworks* » : des institutions financières et banques comparent différentes approches à l'analyse d'impact dans le contexte de la finance d'entreprise. L'objectif est d'harmoniser les méthodes et de compléter les rapports de l'initiative avec des études de cas.
- Le groupe de travail « *Impact identification* » : le groupe de travail utilise les guides afin de développer un outil pour identifier les domaines d'investissement à impact les plus significatifs. Cela devrait permettre de fixer des objectifs stratégiques et de prioriser les investissements selon les secteurs.

NB : Il est possible de participer aux groupes de travail en contactant le Secrétariat du groupe, dirigé par l'UNEP FI.

Le financement des ODD

Le rapport constitutif du groupe *Positive Impact Initiative*, publié en novembre 2018, propose une définition de la finance fléchée vers les ODD. Il défend qu'une nouvelle approche promotrice d'entreprises avec un objectif principal d'impact, créatrices de valeur ajoutée à long-terme et couplées avec une « vision holistique » de la finance, permettrait un fléchage du financement privé vers la réalisation des ODD.

La définition de ce qui est appelé « finance à impact positif » est large et comprend l'*impact investing*. Ici, le rapport reprend les [Principes de la finance à impact positif](#) publiés en 2017 par l'UNEP FI, qui donne une première définition commune de la finance à impact positif, et des directions pour tendre vers ce modèle. Elle est définie par trois principes :

- Périmètre : elle a un impact positif sur l'un des trois piliers du développement durable (économique, social ou environnemental), et aucun impact négatif sur les autres piliers.
- Structure : les entités (financières ou non) doivent avoir mis en place les procédés, méthodologies et outils pour évaluer l'impact positif des activités financées.
- Transparence : les entités doivent être transparentes sur les activités et projets financées, les procédés de détermination d'éligibilité et de mesure d'impact, ainsi que sur l'impact évalué des entités financées.

Le message du livre blanc est structuré autour de 4 axes, dont découlent les quatre grands objectifs et actions du groupe :

- 1) Les fonds investis dans des activités des ODD actuellement semblent insuffisants (les financements privés sont contraints par les considérations de risques et de rendements tandis que les financements publics se font rares).
 - ⇒ Action à mettre en place : consolider des statistiques sur le financement privé fléché vers les ODD (avec une distinction par type de finance : verte, microfinance, etc.) et ainsi estimer la part de financement encore nécessaire pour concrétiser les ODD.
- 2) Le déficit d'investissement pour les ODD est symptomatique d'une sous-exploitation du potentiel de l'impact dans les modèles économiques, or des modèles basés sur la recherche d'impact ont la capacité de générer des revenus.
 - ⇒ Action : promouvoir de nouveaux modèles économiques basés sur la considération des impacts comme point de départ des décisions d'investissements, puis la recherche d'investissements « multi-impacts ».
- 3) Dans sa démarche d'impact, le secteur financier doit adopter une approche holistique d'analyse des impacts.
 - ⇒ Action : améliorer la capacité de la finance à analyser les impacts, en développant un cadre adoptant une approche holistique de l'impact, avec des méthodologies, un langage commun et des normes communes sur l'impact.
- 4) Il est indispensable de travailler dans un écosystème aligné sur la recherche d'impact, sans quoi il sera impossible de réaliser les ODD.
 - ⇒ Action : promouvoir un écosystème basé sur la recherche d'impact qui implique tous les acteurs – le secteur privé et financier, mais aussi le secteur public, universitaire, la société civile, et, même plus largement, les individus et leurs communautés – en développant un échange de bonnes pratiques et une coordination et collaboration entre les acteurs.

En dernière partie du rapport figurent les chiffres consolidés sur les investissements estimés nécessaires à la réalisation des ODD, la part des encours financiers qui est actuellement fléchée vers eux, ainsi que l'écart financier existant entre offre et demande (ici le rapport propose une consolidation des différentes données qui ont été calculées depuis l'adoption des ODD en 2015).

Pour aller plus loin :

- UNEP FI Positive Impact Initiative (document 4p de présentation en anglais) : <https://www.unepfi.org/wordpress/wp-content/uploads/2018/10/PI-Flyer-2019.pdf>
- Le FAQs de l'initiative Positive impact : <https://www.unepfi.org/positive-impact/frequently-asked-questions/>
- Rapport complet en anglais : <https://www.unepfi.org/positive-impact/rethinking-impact/>
- Les 4 principes d'investissement à impact positif : <https://www.unepfi.org/positive-impact/rethinking-impact/>
- Les 17 objectifs du développement durable et leur 169 cibles : <https://bit.ly/2XjdFEK>

Bibliographie indicative

Finansol propose ci-dessous un corpus de notes de synthèse, rapports, études et notes techniques sur des différents sujets pour mieux appréhender la finance solidaire ainsi que les environnements européen et international qui impactent son développement.

La finance solidaire :

- Finansol, *Exploring social impact investing in France* : [télécharger la note 4p de présentation](#)
- Finansol, *Study on '90/10' funds*, 2018 : [télécharger la synthèse de l'étude](#)
- Finansol, *The financial innovation towards solidarity*, 2017 : [télécharger l'étude](#)
- Finansol, *10 propositions pour développer la finance solidaire*, 2017 : [télécharger le Livre blanc](#)
- ULESS, *Financing Social Economy Enterprises*, 2015 : [télécharger le rapport](#)

L'investissement à impact social :

- L'émergence des marchés des social bonds, février 2019 : [télécharger la note de synthèse proposée par Finansol](#)
- EVPVA, *Stratégies d'impact : comment les investisseurs génèrent un impact social*, mars 2019 : [télécharger la note de synthèse proposée par Finansol](#)
- Comité Français sur l'investissement à impact social, *Comment et pourquoi favoriser des investissements à impact social*, 2014 : [télécharger le rapport](#)

Les évaluations en matière d'ISR et de reporting climat :

- Novethic, *Analyse du reporting climat et ESG des principaux investisseurs institutionnels français*, novembre 2018 : [télécharger la note de synthèse proposée par Finansol](#)
- FIR, *Finance verte : comprendre, s'informer, évaluer les solutions*, novembre 2018 : [télécharger la note de synthèse](#)

L'ESS en Europe :

- Conseil Economique et Social Européen, *Recent evolutions of the social economy in the EU*, novembre 2017 : [télécharger le rapport](#)
- Commission européenne, *L'initiative pour l'entrepreneuriat social*, 2011 : [télécharger le rapport](#)
- SEE, *L'avenir des politiques européennes pour l'économie sociale passe par un plan d'actions*, novembre 2018 : [télécharger le plan d'actions](#)
- Les propositions des candidats français aux élections européennes en matière de finance durable et d'ESS : [télécharger la note de synthèse proposée par Finansol](#)
- Le plaidoyer des acteurs de l'ESS dans le cadre des élections européennes : [télécharger la note de synthèse proposée par Finansol](#)

La finance durable en Europe :

- [La communication du 8 mars 2018](#) de l'UE instaurant le plan d'action sur la finance durable
- Le programme InvestEU : [télécharger la note de synthèse proposée par Finansol](#)
- CE, *A recipe book for social finance*, 2016 : [télécharger le rapport](#)
- Les recommandations du Technical Expert Group du 18 juin 2019 sur la taxonomie, le standard européen pour les Green bons, et un benchmark sur la transparence des critères ESG : http://europa.eu/rapid/press-release_IP-19-3034_en.htm

Les objectifs du développement durable :

- INSEE, *Les indicateurs pour le suivi national français des objectifs du développement durable*, avril 2019 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2654964>
- La Fonda, *La contribution des acteurs de l'ESS à la feuille de route nationale des ODD*, décembre 2018 : [télécharger la feuille de route](#)
- UNSSE, *Social and Solidarity Economy as a Means to Implement the SDGs, Partnerships to bridge the financing gap*, 2016 : [télécharger la note de synthèse](#)